

L'Intercom'

n°4-2019



Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais

ÉVÈNEMENT « MON VILLAGE A DU TALENT »

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a rejoint l'événement national « Ma Ville a du Talent » conçu par Théo Phan ! Cet événement est le premier Interville des talents en France et a pour vocation de créer du lien culturel et humain sur notre territoire.



La participation à ce projet a permis de réunir les talents des 38 villages de notre Communauté de Communes. Tous les habitants de notre territoire (sans limite d'âge) ont pu s'inscrire gratuitement pour exprimer leur aptitude artistique (chant, danse, humour, imitations, sosie, magie...). Chaque candidat a pu défendre les couleurs de son village. Plus de 400 personnes ont assisté à cet événement. Les résultats de ce grand show ont été les suivants :



1^{er} PRIX : Catégorie CHANT : CHANELLE VAUTHIER



CHANELLE VAUTHIER remporte le Premier Prix du Grand Show de « Mon Village a du Talent » dans la Catégorie Chant. Le premier décembre prochain, Chanelle sera l'ambassadrice de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais lors de la Finale Nationale sur la scène mythique de l'Alhambra à Paris.



1^{er} PRIX : Catégorie LIBRE : IAN LOMPRESZ



IAN LOMPRESZ, saxophoniste remporte le Premier Prix du Grand Show de « Mon Village a du Talent » dans la Catégorie Libre.

Prix du public : LYCIA AFFLARD



LYCIA AFFLARD remporte le Prix du Public de « Mon Village a du Talent » avec une interprétation très appréciée.



Le Mot du Président

Chers concitoyens,

Ce numéro 4 d'Intercom' illustre encore une fois, ce que peut être le fonctionnement de notre Communauté de Communes, grâce à la bonne participation des services, en collaboration avec les membres de la Commission Communication qui relaient les informations.

Je vous invite à le parcourir afin d'y découvrir au fil des pages, notre Communauté de Communes et toutes ses compétences mises en place depuis la fusion du 1^{er} janvier 2017.

Ces compétences génèrent un travail au quotidien transformé en actions concrètes au service de notre population, du plus jeune au plus âgé. À travers les pages où sont développés les travaux menés par les services : la voirie, le scolaire, les transports, l'urbanisme, la promotion du tourisme, la culture, l'économie et les finances.

Vous pourrez aussi découvrir la composition de notre territoire, ses richesses, ses atouts que nous devons promouvoir et développer. Pour suivre au quotidien l'information, je vous invite à consulter le site internet www.comcomcfg.fr.

Dans moins de 6 mois le conseil communautaire sera en grande partie renouvelé, son fonctionnement, sa cohésion et son dynamisme ne devront pas en être altérés, pour continuer à exister et peser dans le paysage environnemental.

Il faudra continuer à avancer pour maintenir et apporter les services. La mutualisation des moyens humains et matériels devra s'accroître, afin de rationaliser les charges, car les finances des collectivités sont et seront encore impactées par des décisions gouvernementales.

Les services et la qualité de vie de nos habitants, doivent permettre d'avoir une vraie ambition, une confiance en l'avenir. Nous avons le devoir de nous battre pour notre territoire et travailler dans un esprit de collaboration renforcé, en associant pleinement tous les acteurs. Nous devons construire et partager une vision commune.



Le Président
Albert FEVRIER

SOMMAIRE

Le Mot du Président	page 2
Service à la Population	page 3
Déploiement de la Gestion de la Relation Citoyen (GRC)	page 3
Déploiement de la Téléconsultation	page 3
Projet de la Maison des services à la population à Châtillon-Coligny	page 3
Portes Ouvertes— Maison des services à la population (MSAP) de Bellegarde	page 4
Développement Économique	page 5
La Communauté de Communes structure son action pour les entreprises et l'emploi	page 5
Finances	page 6
Voirie—Éclairage public	page 6
Travaux de voirie sur le territoire de la Communauté de Communes	page 6
Éclairage public	page 7
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	page 7
Campagnes de vidange	page 7
Bâtiments et Espaces Verts	page 8
Le bassin de natation de Lorris fait « peau neuve »	page 8
Service Sports	page 8
Piscine de Bellegarde	page 8

Déploiement de la compétence Sport Scolaire	page 8
Urbanisme	page 9
Instructions des dossiers relatifs au droit des sols	page 9
Culturel et Tourisme	page 10
Présentation du Nouvel Office de Tourisme	page 10
Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) 2019 : davantage de projets soutenus sur le territoire	page 10
Programmation culturelle : zoom sur l'opération HILARISSIMO	page 11
Le devenir de l'Arboretum des Barres	page 11
Les Partenaires	page 12
Les animations	page 12
Service Petite Enfance	page 13
Les RAM : Relais Assistants Maternels	page 13
Accueil Parents—Enfants	page 14
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	page 14
Communication	page 15
Actualités du site	page 15
Communication au sein de la Collectivité	page 15
Aménagement intérieur et extérieur de l'Espace des Etangs	page 15
Nous contacter	page 16

Services à la Population

Déploiement de la Gestion de la Relation Citoyen (GRC)

La GRC facilite vos démarches administratives et s'enrichira tout au long de l'année de nouveaux services

A partir d'un compte citoyen, vous allez pouvoir effectuer la plupart de vos démarches administratives, sans faire de nombreux allers et retours. Au fil des mois, la GRC s'ouvre à de nouveaux services avec pour objectif de faciliter notre vie quotidienne : les demandes d'intervention, les fiches de contact, les demandes techniques (voirie, éclairage public), les demandes relatives au SPANC, les demandes d'informations diverses (urbanisme, enfance jeunesse, etc.).

Lorsqu'il effectue une démarche administrative ou une demande auprès des services de la collectivité, le citoyen se voit proposer l'ouverture d'un compte-citoyen.

Ce compte personnalisé permet :

- Une simplification des démarches administratives et une accessibilité aux services de la Collectivité.
- Une disponibilité 24h/24.
- La fiabilité des informations grâce à un espace sécurisé.
- Une transparence et un suivi personnalisé de la demande.

La base de données de la GRC est constamment enrichie en fonction des requêtes des usagers.

L'accès à ce service se fera via le site internet de la Communauté de Communes en cliquant sur le pavé « Démarches en ligne ».



Déploiement de la Téléconsultation

Un cabinet de téléconsultation a ouvert ses portes à Lorris. Un premier cabinet de téléconsultation a été installé au sein des cabinets médicaux de Châtillon-Coligny depuis septembre 2018. Ces deux locaux sont mis à disposition par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Le cabinet de Lorris se situe dans la Maison de Santé, 21 rue de la Noue. Les consultations ont lieu le mardi de 14h à 16h.

Le cabinet de Châtillon-Coligny se situe 8 Chemin de la Messe, au sein des cabinets médicaux existants. Les consultations ont lieu le Mercredi de 15h00 à 17h00 et le Jeudi de 09h30 à 12h00. La commune de Nogent sur Vernisson a également entamé des démarches pour l'installation d'un cabinet de téléconsultation.

Les cabinets fonctionnent avec un infirmier libéral. Ce dernier accueille le patient et est en charge du bon déroulement de la consultation. Le médecin à distance reste maître de la consultation pour établir son diagnostic. Il a à sa disposition une caméra équipée d'un microphone pour visualiser et échanger avec le patient. C'est toujours le même médecin qui consulte à chaque créneau horaire de chaque cabinet ce qui assure le suivi des patients dans le temps.

Pour le patient, le coût et le remboursement sont les mêmes que pour une consultation de médecine générale classique soit 25 €. Cette solution permet de bénéficier des avantages de la télémedecine tout en privilégiant le lien humain grâce à la présence de l'infirmier.

Le cabinet de télémedecine permet entre autres d'assurer les renouvellements d'ordonnances et le suivi des pathologies chroniques.



Pour prendre rendez-vous :
02 38 92 70 98
(pour Lorris ou Châtillon-Coligny)

Projet de la Maison des services à la population à Châtillon-Coligny



Le projet consiste en la restructuration de l'ancien EHPAD de Châtillon-Coligny en vue de :

- ⇒ L'extension du centre de santé par la création de locaux paramédicaux et médicaux en liaison avec les cabinets existants.
- ⇒ La création d'une Maison des services à la population : création de bureaux, salles de réunion, espace accueil et locaux support.
- ⇒ La création de bureaux pour le SSIAD et l'ADAPA.
- ⇒ Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) : en complément du service existant, création d'une salle d'activités et d'un bureau.
- ⇒ Le projet prévoit également la création de locaux annexes ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs : gestion du trafic et des accès, parkings, aménagements paysagers, etc.

Le permis de construire a été délivré le 5 juin. La notification des marchés devrait être réalisée courant septembre.

Ensuite, il est prévu 1 mois de préparation de chantier en octobre pour un lancement prévisionnel des travaux courant novembre. A titre indicatif, la durée prévisionnelle des travaux est de 12 mois environ.

Pour la réalisation de ce projet, la Communauté de Communes a sollicité la participation de l'État (DETR), du Département, de la Région dans le cadre du CRST et de la CAF.

La consultation des entreprises pour passer les marchés de travaux est divisée en 12 lots.

Lot 1 - Déconstruction, désamiantage	200 000 € HT
Lot 2 – Gros œuvre, maçonnerie, ravalement	340 000 € HT
Lot 3 – Charpente Bois	60 000 € HT
Lot 4 – Couvertures	120 000 € HT
Lot 5 – Menuiseries extérieures, serrurerie	110 000 € HT
Lot 6 – Doublages, Cloisons, Faux plafonds	140 000 € HT
Lot 7 - Menuiseries intérieures	80 000 € HT
Lot 8 – Peinture, revêtements de sols souples	70 000 € HT
Lot 9 – Ascenseur	25 000 € HT
Lot 10 – Electricité	120 000 € HT
Lot 11 – Chauffage, ventilation, Plomberie	245 000 € HT
Lot 12 – VRD, Espaces verts	290 000 € HT
Total Général HT	1 800 000 € HT

Portes ouvertes—Maison des Services à la Population (MSAP) de Bellegarde



La Communauté de Communes Canaux et forêts en Gâtinais a organisé ses premières portes ouvertes dans ses locaux de Bellegarde. Cette journée était organisée en collaboration avec la Maison du Département, la Mission Locale et Cap emploi. Elle avait pour objet de permettre aux habitants de rencontrer des professionnels intervenant sur le pôle de Bellegarde ou travaillant en collaboration avec les services de la Communauté de Communes dans divers domaines :

- L'Accès aux droits (maison des services à la population, logement avec l'ADIL, le guichet unique de demande de logements sociaux, ...).
- La Santé (ESPACE, SSIAD, CAP Emploi).
- L'Enfance (PMI, RAM, accueil parents/enfants, Enfants et Loisirs pour les accueils de loisirs).
- L'Emploi/Formation (Mission locale, Gâtinais Emploi, AGAFOR, pôle emploi, ADAPA...).
- Les Associations caritatives : Secours Catholiques, les Restos du cœur, Croix Rouge.

Cette journée d'échanges s'est déroulée le jeudi 23 mai 2019 de 9h à 17h. Elle a permis d'accompagner et d'informer les habitants sur les services disponibles sur le territoire. Cette journée « riche en rencontres » a accueilli environ 50 personnes. 25 partenaires ont répondu présents :

Le RAM, accueils de loisirs avec l'association Enfants et Loisirs, l'atelier parents enfants, guichet unique pour les demandes de logement social, MSAP, l'Association Rose et vacances, la PMI, l'ADAPA, le CIDFF, la Maison de la justice et du droit, l'ADIL, le Pôle emploi, la Mission locale, Gâtinais emploi, le CTP 45, ESPACE, le CFA, les Jardins et restos du cœur, la Croix rouge, le Secours catholique, le SSIAD, la MSA, ORPADAM CLIC, la MARPA de Nesploy, la Maison de département et CAP emploi.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Mme Erol, responsable de la Maison des services au public, qui vous accompagne dans toutes vos démarches administratives : 02.38.90.90.75.



Par ailleurs, dans le cadre de la campagne déclarative des revenus 2018, 2019 constituait la première année où l'obligation de la déclaration en ligne s'imposait à tous ceux dont la résidence principale est équipée d'un accès internet. Des modalités déclaratives nouvelles ont été mises en place et nécessitaient d'être parfaitement comprises.

Dans ce contexte, et afin d'accompagner au mieux les usagers confrontés à un nouvel environnement administratif, une permanence d'un agent du service des impôts a été organisée dans les locaux de la maison des services à la population de Bellegarde, le 17 mai dernier de 9h à 17h. Cette permanence sera reconduite en 2020 pour répondre aux questions des administrés et les accompagner dans leurs démarches dans le cadre de la déclaration des revenus.

Développement Economique

La Communauté de Communes structure son action pour les entreprises et l'emploi

La loi *NOTRe* (Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015) a désigné deux niveaux de collectivités pertinents pour agir pour le développement économique : la Région et l'intercommunalité.

Quel est le rôle de la Région ?

Elle élabore un schéma régional de développement économique et d'innovation et d'internationalisation, qui dresse les grandes orientations en matière d'aide aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et à l'innovation notamment.

Voici les grandes priorités du schéma de la Région Centre Val de Loire :

- Accompagner les entreprises dans les transitions écologique, énergétique et numérique.
- Soutenir le développement du tissu des entreprises, stimuler l'économie sociale et solidaire et développer le capital humain.
- Proposer un environnement attractif et accueillant pour les entreprises.

Pour mettre en œuvre ces orientations dans le Loiret, la Région s'appuie sur Loire&Orléans Eco qui a pour rôle de :

- Favoriser et accompagner les grands projets de développement, implantation et identité d'entreprises dans le Loiret.
- Renforcer l'image du Loiret pour attirer des nouveaux investisseurs.
- Travailler en partenariat avec les Intercommunalités pour développer leur tissu économique.
- Co-animer des programmes collectifs avec les entreprises du département.



Quel est le rôle de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais ?

Elle apporte un soutien financier au fonctionnement de Loire&Orléans Eco pour la mise en œuvre de ses missions sur son territoire.

La Communauté de Communes soutient également Initiative Loiret, association qui accompagne la création, la reprise et le développement des TPE (Très Petites Entreprises).

En plus du soutien à ces deux structures, la Communauté de Communes agit aussi directement :



- elle aménage et gère les 11 zones d'activités réparties sur le territoire communal.
- elle est à l'écoute des besoins des entreprises pour aider à la recherche de solutions.
- elle propose du foncier pour le développement des activités économiques.
- elle oriente les demandes de conseil ou de financement.
- elle met en réseau les entreprises du territoire.
- elle se prononce sur les aides à l'immobilier d'entreprise qui seront accordées à parité avec la Région.

Ces missions sont pilotées par le service de développement économique, en la personne de Madame BOUFEDJI, développeur économique, en charge de l'animation économique du territoire depuis mars 2019. Elle est désormais la référente de proximité pour les

entreprises du territoire et celles qui souhaitent s'y installer.

La Communauté de Communes coopère également avec l'agglomération Montargoise, la Communauté de Communes des 4 Vallées et la Communauté de Communes Cléry Betz Ouanne, qui forment avec elle le bassin de vie montargois.

En Bref

Le bassin de vie du montargois en Gâtinais et la Communauté des Communes Giennoises font partie des 9 territoires à forts enjeux industriels labellisés « Territoire d'Industrie » en Région Centre Val de Loire (141 territoires au niveau national, à la date du 31/07/2019).

L'objectif est de mobiliser de manière coordonnée les leviers d'interventions de l'Etat et ses opérateurs, des collectivités territoriales et leurs établissements publics, et des entreprises, au service de l'industrie du territoire.

Un contrat a été signé entre les différents partenaires le 5/06/2019, chacun s'engageant à mettre en œuvre des actions coordonnées pour :

- * Conforter et développer le caractère industriel du Territoire d'Industrie.
- * Répondre aux besoins en formation et favoriser le recrutement.
- * Renforcer l'attractivité industrielle du Territoire d'Industrie.
- * Accompagner les industries dans la modernisation de leur outil de production.



Contact : Madame Naïma BOUFEDJI – 02.38.90.90.61
06.33.99.36.50 : naima.boufedi@comcomcfg.fr

Finances

Les entreprises du territoire sont assujetties à la CFE (cotisation foncière des entreprises), dont le produit est perçu au profit de la Communauté de Communes. C'est cette dernière qui fixe chaque année le taux de la CFE : 19,12% depuis la création de la Communauté de Communes en 2017.

Pour calculer la CFE à payer, ce taux est appliqué soit aux bases réelles de l'entreprise, soit aux bases minimales d'imposition à la CFE. Ce sont les services fiscaux qui déterminent l'option retenue. Les bases minimales peuvent être modulées par la Communauté de Communes, par tranche de chiffre d'affaires, à l'intérieur de fourchettes fixées par l'Etat.

La Communauté de Communes avait en septembre 2017 unanimement délibéré pour modifier les bases minimales d'imposition à la CFE, dans le but de proposer un dispositif plus équitable et plus progressif que précédemment. En effet, les 3 anciennes Communautés de Communes ne s'étaient jamais penchées sur ce sujet, alors que l'Etat ajoutait de nouvelles tranches de chiffre d'affaires. Ceci a eu pour effet de rendre

applicables des bases minimales d'imposition à la CFE identiques, par exemple, pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires compris entre 32 600 € HT et 100 000 € HT et pour une entreprise ayant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 € HT.

Le dispositif voté par la CCCFG s'est appliqué sur la CFE payée par les entreprises à l'automne 2018, la CCCFG ayant veillé à ce que l'impact sur la CFE qu'elle perçoit ne soit jamais supérieur à 1 000 euros (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 € HT).

Un certain nombre d'entreprises se sont émues de cette augmentation et l'ont fait savoir à la Communauté de Communes, qui a pris le soin de les recevoir pour en échanger.

Prêtant une oreille attentive à la situation de certaines entreprises, dont le chiffre d'affaires élevé ne reflète pas le niveau des bénéficiaires, le conseil communautaire a décidé de revoir le niveau des bases minimales d'imposition à la CFE pour les tranches de chiffre d'affaires supérieur à 100 000 € HT.

Voici le dispositif délibéré ce mois de septembre 2019 :

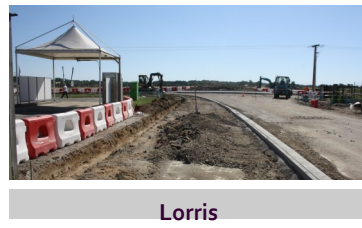
Tranches de CA HT	Fourchette de référence (mini maxi)	Bases mini votées en sept. 2017, applicables en 2018 et 2019	Bases mini votées en sept. 2019, applicables à compter de 2020
< 10 000 € HT	218 – 519	510	510
De 10 000 € à 32 600 € HT	218 – 1037	1019	1019
De 32 600 € à 100 000 € HT	218 – 2179	1400	1400
De 100 000 € à 250 000 € HT	218 – 3 632	2500	2000
De 250 000 € à 500 000 € HT	218 – 5 187	4000	2500
> 500 000 € HT	218 – 6 745	5000	3500

Voirie—Eclairage Public

Travaux de voirie sur le territoire de la Communauté de Communes

Comme chaque année, la Communauté de Communes, gestionnaire d'un réseau de près de 1000 kms de voirie communale, a lancé un programme de travaux sur l'ensemble des 38 communes.

Le montant total de ce programme qui comprend des travaux de construction, de renforcement de chaussée, ou de réfection en enrobé coulé à froid s'élève à 1 164 261.70 € H.T.



De plus la Communauté de Communes contribue au financement, en collaboration avec les communes de Bellegarde et de Quiers-sur-Bezonde ainsi que le Groupement Intercommunal du Val de Bezonde, de la réhabilitation de la rue des Pervenches, sur les communes de Bellegarde et Quiers-sur-Bezonde. Le coût de cette opération s'élève pour la Communauté de Communes à 170 984,50 € H.T.

Le service voirie assure également le suivi des opérations de fauchage, conduites par les agents communaux (contre remboursement par la Communauté de Communes) ou par des entreprises pour les communes ne disposant pas des moyens humains ou matériels ; le coût du fauchage sur l'ensemble du réseau est estimé à 172 000 € par an.



Travaux : Secteur Châtillon-Coligny



Portage de fissures

Eclairage Public

Depuis sa création en 2005, la Communauté de Communes de Châtillon-Coligny exerçait la compétence gestion de l'éclairage public.

En 2015, elle a lancé un contrat de gestion globale pour les 2400 points lumineux des 12 communes du Châtillonnais, comprenant la rénovation énergétique des équipements, la mise en sécurité, la maintenance et le dépannage du réseau pour une durée de 10 ans.

Ce marché, confié à l'entreprise CITEOS s'élève à un montant annuel de 150 000 € H.T. pour le volet investissement et 50 482 € H.T. pour le suivi du parc, la maintenance et l'entretien, avec un objectif de réduction de la consommation de 67% à l'issue des 10 ans.

Cette opération innovante, a été labellisée en 2015 dans le cadre du dispositif Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, porté par le Pays Gâtinais et bénéficie de l'appui financier de la Région Centre dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territorial porté par le PETR du Montargois en Gâtinais (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural).



www.regioncentre-valde Loire.fr

Suite à la fusion des 3 Communautés de Communes, une étude a été menée pour évaluer l'impact de l'extension de cette compétence sur les 38 communes de la Communauté de Communes. La Communauté de Communes a notamment conduit une étude-diagnostic du réseau d'éclairage public des communes n'en disposant pas (les communes du Bellegardois et quelques communes du Lorriçois). Les communes se sont majoritairement prononcées, lors du 1^{er} trimestre 2019, en faveur de l'extension de cette compétence.

Depuis le 1^{er} avril 2019, la commission voirie-éclairage public et les services communautaires travaillent à l'organisation de cette extension de compétence et notamment au transfert des réseaux, tout en poursuivant l'action engagée sur le Châtillonnais.

A compter de 2020, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais sera l'interlocuteur des habitants du territoire pour toute question portant sur les 5500 points lumineux du réseau d'éclairage public.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Campagnes de vidange

La Communauté de Communes met à la disposition des 38 communes du territoire, un service de vidange des installations d'assainissement individuel à des tarifs préférentiels.



Des campagnes de vidange sont réalisées en **mars, juillet et octobre** de chaque année. En dehors de ces périodes, des vidanges dites « Hors Campagne » ou « d'Urgence » sont possibles mais à un tarif plus onéreux.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir une convention de vidange « Campagne » ou « Hors Campagne », que vous trouverez en mairie des 38 communes du territoire, à la Communauté de Communes sur les pôles de Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris ou sur notre site internet : www.comcomcfg.fr.



Pour les campagnes de vidange, bien respecter les dates limites de dépôt des conventions à la Communauté de Communes communiquées en général une semaine avant la fin du mois précédant la campagne. Toute convention, arrivant après la date fixée, sera prise en compte pour la prochaine campagne.

Quelques chiffres : En 2018, 313 vidanges ont été effectuées sur le territoire, dont 82 en urgence.

Les conventions sont à remettre à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais :

Pôle de Lorris – 255 Rue des Erables 45260 LORRIS – Tél : 02.38.92.31.11

Pôle Châtillon – 8 Chemin de la Messe 45230 CHATILLON-COLIGNY – Tél : 02.38.92.13.74

Pôle Bellegarde – 4 Avenue de la Quiétude 45270 BELLEGARDE – Tél : 02.38.90.47.54

Bâtiments et Espaces Verts

Le bassin de natation de Lorris fait « peau neuve »

Depuis son ouverture il y a 17 ans, l'enveloppe extérieure du bâtiment avait subi les assauts du temps et présentait des signes de détérioration. Des travaux de rénovation s'imposaient sur cet équipement sportif et d'éveil à la natation.

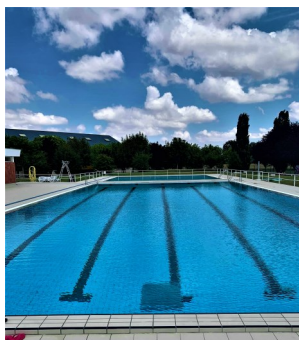
Sous l'impulsion du Président Monsieur Albert Février, du Vice-président en charge des bâtiments Monsieur Boutron et de Monsieur Amiard, responsable bâtiments et espaces verts, une décision fut prise pour effectuer la restauration de ce bâtiment.

Le chantier de réfection du bardage du bassin s'est achevé en Juin 2019 : le bardage et l'isolation du volume abritant le bassin de natation ont été restaurés et remplacés par un matériau plus actuel, esthétique et résistant : le Cembrit (en fibre-ciment). Le coût de cette opération intégralement financé par le Communauté de Communes s'est élevé à 60 948,40 € TTC.



Service Sports

Piscine de Bellegarde



La piscine de Bellegarde est gérée par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais depuis le 1^{er} avril 2019. Elle a ouvert ses portes un peu plus tôt cette année afin que les habitants puissent bénéficier de cet équipement dès le premier week-end de juin.

Elle est ouverte en période estivale et peut accueillir jusqu'à 400 nageurs. La piscine, découverte et chauffée, est composée d'une pataugeoire, d'un bassin d'apprentissage et d'un bassin sportif.

La météo favorable de cet été a permis une bonne fréquentation de l'équipement : 2 357 entrées en juin, 5 262 en juillet, 3 506 en août et 47 entrées pour le 1^{er} septembre, soit un total de 11 253 entrées.



Déploiement de la compétence Sport Scolaire

Les élus ont décidé d'intégrer dans les compétences exercées le sport scolaire sur le territoire. La mise en œuvre opérationnelle débutera le 1^{er} septembre 2019 et concernera l'ensemble des écoles de la Communauté de Communes.

La natation scolaire

Les transports en direction des bassins d'apprentissage sont organisés et gérés par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre 2019.

L'organisation sur les 4 bassins est reconduite en conformité avec la réglementation en vigueur :

- Pour le Lorriçois : 1 trimestre (soit 12 séances) de natation pour les classes de grande section de maternelle au CM2.
- Pour le Châtillonnais : 1 trimestre de natation pour les classes de GS au CM2.
- Pour les écoles de Bellegarde et de Quiers, 12 séances sur 6 semaines en cycle choc pour les CE2, CM1 et CM2
- Pour Ladon : 4 créneaux de 12 semaines à la piscine de Lorris pour 4 classes sur 6.

Les manifestations sportives

Il est prévu d'organiser conjointement avec les enseignants une ou plusieurs manifestations sportives dès lors qu'elles concernent au moins la moitié des écoles ou groupes scolaires d'un pôle (Parcours de régularité, USEPIADE, fête du sport).

Le sport terrestre

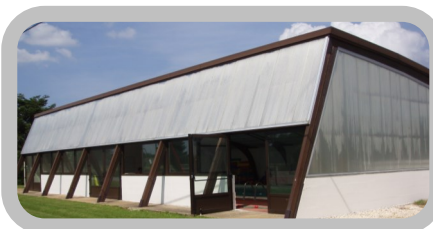
Les interventions des 3 éducateurs sportifs dans les écoles sont

organisées par la Communauté de Communes en lien avec les directrices et les directeurs d'écoles.

Les interventions sont proposées à chaque enseignant du primaire (du CP au CM2) pour 1 unité d'apprentissage de 6 à 12 séances. Le cycle EPS (éducation physique et sportive) proposé est décidé en concertation avec l'enseignant.

Du matériel pédagogique pourra être mis à disposition des éducateurs de chaque pôle afin de compléter le matériel déjà présent dans les écoles.

Les transports sont organisés et gérés par la Communauté de Communes selon les programmations d'interventions sportives définies par la Communauté. Une attention particulière est portée sur la gestion des transports afin de les optimiser et de les éviter lorsque cela sera possible (présence d'un équipement à proximité).



Urbanisme

Instruction des dossiers relatifs au droit des sols

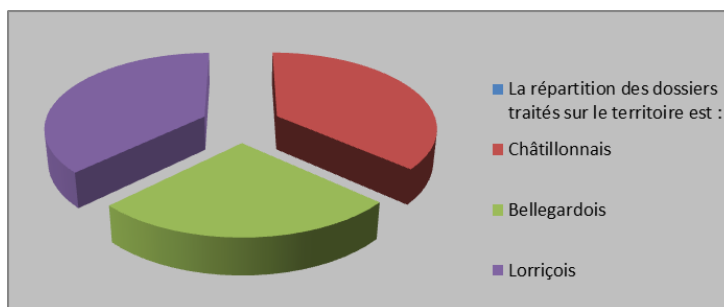
Préalablement à la fusion des Communauté de Communes, deux services instruisaient sur le territoire :

- Le service instructeur commun du Bellegardois composé d'agents communautaires et d'agents mis à disposition par des communes.
- Le service instructeur commun Lorris et Châtillon-Coligny composé d'agents communautaires.

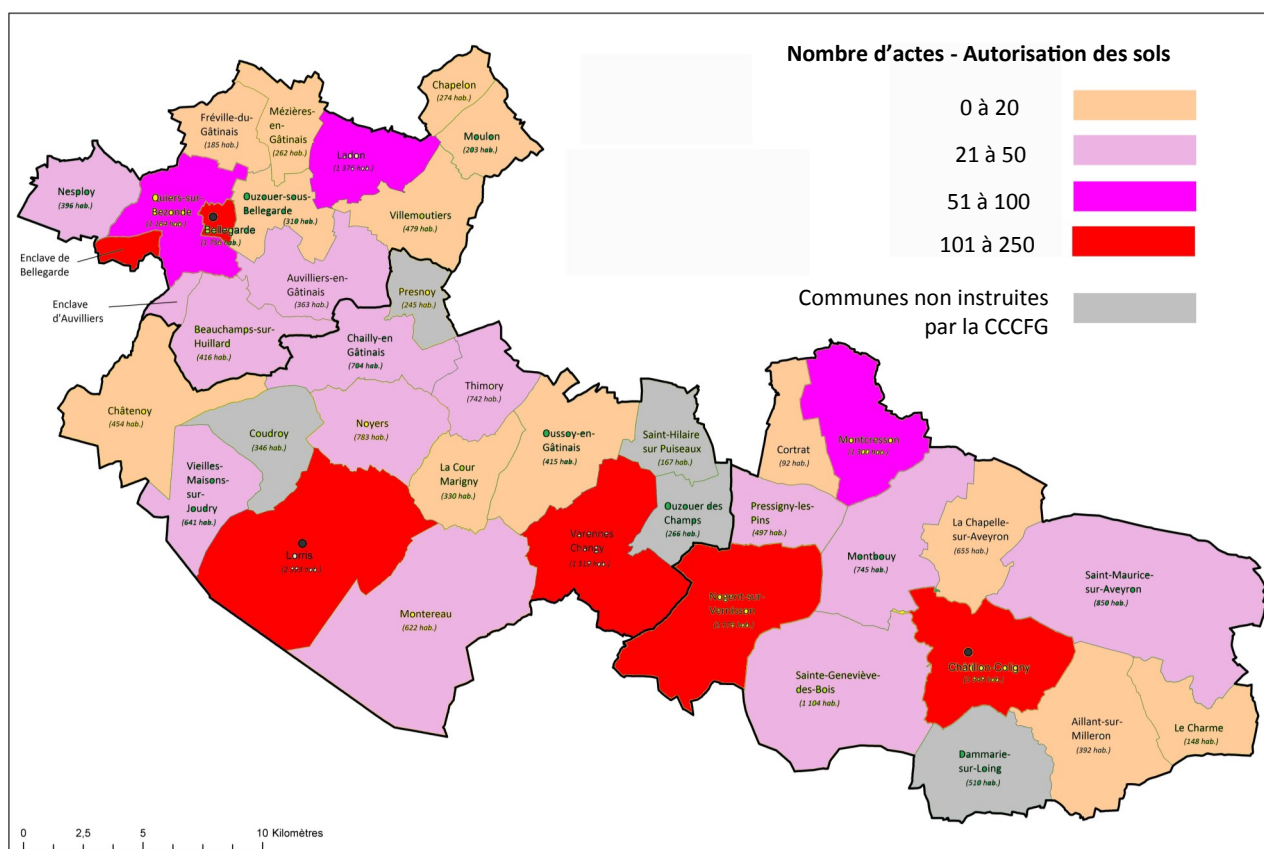
Depuis la fusion et afin d'harmoniser les pratiques, de nouvelles conventions ont été signées avec les communes qui contribuent partiellement au financement du service.

Le service instructeur composé de cinq agents représentant deux équivalents à temps plein a instruit sur l'ensemble du territoire 1425 dossiers (soit 30% d'augmentation par rapport à 2017) répartis ainsi :

- ◇ 5 permis d'aménager
- ◇ 146 permis de construire
- ◇ 19 permis de démolir
- ◇ 358 déclarations préalables
- ◇ 469 certificats d'urbanisme d'informations
- ◇ 74 certificats d'urbanisme opérationnels
- ◇ 354 déclarations d'intention d'aliéner.



Des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France sont dorénavant proposées à l'ensemble du territoire toutes les 6 semaines à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais - Pôle de Bellegarde - 4 Avenue de la Quiétude - 45270 BELLEGARDE



Pôle de Châtillon-Coligny : 8 Chemin de la Messe 45230 Châtillon-Coligny: Mme Nathalie Courillon

Pôle de Lorris : 55 Rue des Erables 45260 Lorris : Mme Carine Vermet

Pôle de Bellegarde : 4 Avenue de la Quiétude 45270 Bellegarde : Mme Véronique Mokienko

Culture et Tourisme

Présentation du nouvel office de tourisme

L'Office de Tourisme Communautaire a vu le jour le 1^{er} février 2019 sous la forme de régie autonome. Les Bureaux d'Information Touristique (B.I.T) sont ouverts toute l'année sur Bellegarde, Châtillon-Coligny (en cœur de ville puis en période estivale à la halte nautique) et Lorris. Cinq personnes travaillent à temps complet pour accueillir et informer le public, animer le réseau des prestataires et promouvoir et valoriser le territoire.

Le premier acte de l'Office de Tourisme a été de constituer le Conseil d'Exploitation comme il est stipulé dans les Statuts de l'Office de Tourisme. Le choix du nom de l'Office a suivi ; l'Office de Tourisme Gâtinais Sud a été retenu par les membres du conseil.

Le développement de la boutique au sein des 3 B.I.T a été le premier travail conduit par l'équipe. En parallèle, un recensement puis un développement de fiches sur la base de données touristiques régionale TOURINSOFT ont été menés pour chaque prestataire du territoire, dans le but d'alimenter le futur site internet.

En effet, l'Office de Tourisme est en train de travailler sur la création d'un site internet pour une mise en ligne prévue pour l'automne ou l'hiver 2019, où toute l'offre touristique du territoire communautaire sera présentée. Toujours à destination des prestataires touristiques, des newsletters professionnelles sont créées et adressées à chacun d'eux et des cafés-rencontres sont organisés à leur attention dans les différents bureaux.



La Newsletter Pro de l'OT Gâtinais Sud

N°1 - Juin 2019



LE NOUVEL OFFICE DE TOURISME

Le 1^{er} février 2019 a été officiellement créé l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Carreaux et Forêts en Gâtinais. L'Office de Tourisme Gâtinais Sud, comme il a été nommé par le conseil d'exploitation est une régie : il est géré et financé par la Communauté de Communes.

Le conseil d'exploitation réunit 12 élus issus de tout le territoire. Mme Isabelle Robineau (Le Charme) en est la présidente, secondée par M. Dominique Daux (Chapelon).

Les missions de l'OT

Les missions de l'Office de Tourisme concernent à la fois les touristes et les professionnels du tourisme :

- Pour les professionnels du tourisme
 - Fédérer et structurer les professionnels et acteurs du tourisme
 - Veiller aux changements administratifs, fiscaux et légaux et les transmettre
- Pour les touristes
 - Fournir des renseignements touristiques
 - Actualiser les informations touristiques
 - Promouvoir et valoriser le territoire



BIENVENUE À Vous tous

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud existe depuis le 1^{er} février. L'équipe est prête et motivée. Nous sommes donc enchantés de pouvoir travailler avec vous pour cette année 2019 et toutes les années à suivre.

Lançons-nous ensemble dans cette nouvelle aventure.

Les premières actions mises en place par l'OT

L'actualisation et la réorganisation du site internet de transition a été faite par Morgane. En attendant le nouveau site, vous trouverez sur celui-ci les informations touristiques de notre territoire.

Les disponibilités du week-end sont en place depuis maintenant huit semaines. Pour rappel, ce dispositif nous permet d'orienter les personnes en recherches d'un hébergement pour le week-end.

LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Quatre lieux d'accueil

Ouverts du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (de mai à septembre) ou de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (d'octobre à avril).

Bureau d'Information Touristique de Bellegarde

12bis place Charles Desvergnès
45270 Bellegarde

02 38 90 25 37
ot.bellegarde@comcomcfg.fr

Bureau d'Information Touristique de Châtillon-Coligny

D'octobre à avril
2 Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

02 38 96 02 33
ot.chatillon@comcomcfg.fr

Bureau d'Information Touristique de la halte nautique

De mai à septembre - ouvert les dimanches du 15/07 au 15/08 de 14h30 à 16h30

Rue de la Lanciaire
45230 Châtillon-Coligny

02 38 92 55 51
ot.chatillon@comcomcfg.fr

Bureau d'Information Touristique de Lorris

Ferme le lundi
1 Rue des Halles
45260 Lorris

02 38 94 81 42
ot.lorris@comcomcfg.fr

L'équipe de l'OT

Qui sommes-nous ?
Nous voici chacune.

Emilie Collin
Directrice

Morgane Borat
référente numérique
Châtillon-Coligny

Aude Barthélémy
référente fêtes et manifestations
Lorris

Fabienne Grosos
référente Tourisme & Handicap,
démarche Qualité
Lorris

Aude Roland
référente animation du réseau
prestataires
Bellegarde

Cité et organisé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Bureau d'Information Touristique de Bellegarde 12 Bis Place Ch. Desvergnès 45270 Bellegarde Tel. : 0 (0)33 2 38 90 25 37 Mail : ot.bellegarde@comcomcfg.fr	Bureau d'Information Touristique de Châtillon-Coligny 2 Place Coligny 45230 Châtillon-Coligny Tel. : 0 (0)33 2 38 96 02 33 Mail : ot.chatillon@comcomcfg.fr	Bureau d'Information Touristique de la halte nautique Rue de la Lanciaire 45230 Châtillon-Coligny Tel. : 0 (0)33 2 38 92 55 51 Mail : ot.chatillon@comcomcfg.fr	Bureau d'Information Touristique de Lorris 1 Rue des Halles 45260 Lorris Tel. : 0 (0)33 2 38 94 81 42 Mail : ot.lorris@comcomcfg.fr
---	--	--	--

Si vous souhaitez recevoir la Newsletter Pro, nous vous invitons à contacter l'Office de Tourisme : ot.bellegarde@comcomcfg.fr.

Si vous souhaitez recevoir la Newsletter des Fêtes et Manifestations sur le territoire, contactez l'Office de Tourisme : ot.chatillon@comcomcfg.fr.

Suivez l'actualité de l'Office de Tourisme : <https://www.facebook.com/officedetourismegatinaissud/>

Retrouvez l'Office de Tourisme : https://www.instagram.com/OT_Gatinais_Sud/

Toutes les informations touristiques sur le territoire communautaire : <http://www.tourismeenterrégatineuse.fr/>

Le PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire) 2019

Davantage de projets soutenus sur le territoire

La Communauté de Communes propose une offre culturelle dans la salle intercommunale de l'Espace des Etangs à Nogent sur Vernisson. Elle va également à la rencontre des publics dans les communes pôles du territoire (Lorris, Bellegarde), avec en 2019 l'exposition scientifique « La Terre Emouvante », et le spectacle « Hilarissimo » pour les scolaires.

Grâce à un partenariat avec la Région Centre Val de Loire, formalisé dans le PACT, la Communauté de Communes permet à d'autres porteurs de projets de bénéficier d'une aide financière régionale pour l'organisation de manifestations culturelles : des communes, des associations.



Et en 2019, le nombre de projets soutenus augmente ! La programmation est riche et variée, et touche tout le territoire communautaire :

Janvier-Mars 2019

- Comité des Fêtes de Lorris : Concert de Johnny Dems
- Commune de Châtillon : Musiques à danser de la renaissance française par les Compagnons de Saint-Côme
- Commune de Bellegarde : « Sans crier gare » par la Troupe des Salopettes
- Commune de Lorris : « Le chaperon rouge » par la Troupe des Salopettes (bibliothèque)
- Communauté de Communes :
 - * Cie Si par Hasard « Pinchito Orquesta »
 - * Compagnie du Hasard « Juin 40 »
 - * Association Amusicale « l’Affaire Capucine »

Avril-Juin 2019

- Association Les Amis de l’Orgue de Lorris : Festival d’Orgue et de Musiques Anciennes
- Commune de Bellegarde : Conférences de Anne-Marie Royer Pantin "Charles Desvergues"

- Commune de Châtillon : Musiques à danser de la renaissance française par les Compagnons de Saint-Côme
- Association Danse et Vous : Spectacle de magie par Nicolas Audouze
- Commune de Quiers : Marc ADIER et Céleste CAPILLON « Variété Française » le 2 juin 2019
- « ZIPORTEUR » Marc ADIER et Céleste CAPILLON le 2 juin 2019
- Communauté de Communes :
 - * La Terre émouvante + cosmorium
 - * Troupe Le Sourire du Chat « Salut Brassens »
 - * Compagnie Ô « Paroles de Lavandières »
 - * Compagnie Hilaretto « Hilarissimo »

Juillet-septembre 2019

- Association Les Amis de l’Orgue de Lorris : Festival d’Orgue et de Musiques Anciennes
- Commune de Châtillon : Musiques à danser de la renaissance française par les Compagnons de Saint-Côme

- Commune de Lorris : Une prestation musicale par Bonnet Florian et Gauthier Marilyne (EHPAD)
- Association Urban Art Paris : Festival LaBel Valette
- Communauté de Communes : Dogtrainer « Punk à Chien »

Octobre-Décembre 2019

- Commune de Châtillon : Musiques à danser de la renaissance française par les Compagnons de Saint-Côme
- Commune de Lorris : « L’arbre aux ptites bêtes » par la compagnie Allo Maman Bobo (crèche)
- Commune de Quiers : « Bretelle et Garance » par La Guinguette
- Communauté de Communes :
 - * Compagnie Croc en Jambe « les Dézingués du vocal »
 - * Compagnie Ouvem’Azulis « Mes Deux L »

La Communauté de Communes a décidé en juin 2019, de raccourcir le délai de versement des aides aux porteurs de projets inscrits au PACT. Objectif : alléger la contrainte financière pour les porteurs de projets et faciliter la diffusion culturelle pour l’ensemble des habitants du territoire.

Programmation culturelle : zoom sur l’opération HILARISSIMO

Hilarissimo a été présenté à tous les élèves de primaire des écoles de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais sur la fin de printemps 2019.

1 669 élèves ont découvert et applaudi ce spectacle haut en couleur et en musique qui proposait en plus d’un théâtre plein d’humour la découverte d’une palette musicale large et de qualité, passant des « 4 saisons » de Vivaldi à « Come Together » des Beatles.

Les élèves du territoire ont assisté à ce spectacle au sein de la salle communautaire « Espace des Étangs » pour le secteur Est du territoire. Pour les écoles des secteurs centre et ouest, les communes de Bellegarde et de Lorris ont mis à disposition leur salle des Fêtes et du Martroi pour accueillir ce jeune public.



15 représentations sur 8 dates ont été fléchées, où la troupe Hilaretto a reçu un accueil enthousiaste de ces différents publics.

Les équipes de la Communauté de Communes Service Culture et Technique ainsi que les membres de la Commission Tourisme et Culture ont été chacun déterminants dans cette jolie proposition ; les premiers pour la mise en place et l’accueil, les seconds, pour le choix des spectacles.

Le devenir de l’Arboretum des Barres

En fin d’année 2018, le Conseil Communautaire s’était prononcé en défaveur d’une reprise à l’identique de l’accueil sur le site de l’Arboretum. En effet, la Communauté de Communes ne dispose pas des moyens humains et financiers pour assumer le fonctionnement tel qu’il était proposé par l’Office National des Forêts (ONF).

Cependant, attaché au devenir de ce site et soucieux d’une reprise des activités ouvertes au public, M. Février, Président de la Communauté de Communes a poursuivi les réflexions, avec les services de l’Etat et notamment Monsieur le Sous-Préfet de Montargis et l’ONF.



Le site de l’Arboretum des Barres (35 ha) étant une propriété de l’Etat, une convention de transfert de gestion avec l’Etat a été conclue par la Communauté de Communes le 11 avril 2019 afin de clarifier les responsabilités.

Les Partenaires

Des acteurs associatifs et locaux se sont mobilisés afin de trouver des solutions transitoires et provisoires :



Nicolas Perrette



Christine Benneton

- ⇒ **L'association Patrimoine Naturel de France (PNF)**, gestionnaire de l'Arboretum des Grandes Bruyères à INGRANNES, assure l'accueil du public le troisième week-end de chaque mois, ainsi que les jours fériés (soit 25 jours d'ouverture) et **l'organisation des journées de l'arbre, programmées les 5 et 6 Octobre 2019**. Une convention d'objectifs est conclue avec cette association, la Communauté de Communes apportant une participation financière.
- ⇒ **Les prestations d'éducation à l'environnement**, portées par l'association **ECOLOKATERRE**, incluent des **visites guidées (scolaires et public) et des ateliers, sur réservation** à raison d'un maximum de 6 ½ journées par semaine, et une **visite guidée** sans réservation d'avril à novembre à 15h, sur les jours d'ouverture au public, à savoir le 3^{ème} week-end de chaque mois et les jours fériés. Une convention d'objectifs est signée avec cette association.
- ⇒ **L'entretien** des espaces extérieurs est assuré par l'association d'insertion l'APAGEH, le suivi du bâtiment d'accueil et des équipements est conduit par les services communautaires.
- ⇒ **Des producteurs locaux**, viennent vendre leurs produits sur site les jours d'ouverture.
- ⇒ **La coordination de ces acteurs, la communication et la gestion du fonctionnement courant du site** sont des missions conduites par la Communauté de Communes.

Ce projet voit également le jour grâce à l'engagement financier des partenaires institutionnels : l'Etat, la Région, le Département, l'AME (Agglomération Montargoise et Rives du Loing), le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural), la 3CBO (Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne), la Communauté des Communes Giennoises.

La Communauté de Communes a bénéficié d'un élan de solidarité territorial confirmant s'il en est besoin, l'intérêt de ce site, fleuron du tourisme et de la biodiversité à l'Est du Loiret.

Les animations

Les journées de l'arbre sont programmées les 5 et 6 octobre et organisées par l'association PNF en coopération avec l'association ECOLOKATERRE et le LEGTA site des Barres.

Le 19 Mai 2019, l'Association Cultur' Aux Barres a proposé un inventaire participatif de la flore, les insectes et les oiseaux d'une parcelle de l'Arboretum, avec des chercheurs du Domaine des Barres. Cet atelier était accessible à partir de 5 ans.

Cette manifestation, en partenariat avec l'IRSTEA s'est inscrite dans l'opération **Naturellement Dehors** organisée par l'Agence de la Biodiversité de la Région Centre.

Le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2019, 3 artistes ont animé l'Arboretum avec pas moins de 3 ateliers interactifs. Pierre-Marie Combe a installé ses structures sonores Baschet et a proposé une initiation à leur « musique ». L'atelier SLC, mené par Jacques Nottin a invité les visiteurs dans son théâtre d'improvisation et Claire Du-bois-Combe a prêté ses pinceaux pour une grande fresque collective.

Ces ateliers ont été proposés gratuitement à tous les visiteurs de l'Arboretum s'étant acquitté du prix de l'entrée.



Une solution provisoire...

L'implication des partenaires associatifs et des partenaires institutionnels a permis de trouver une solution transitoire pour maintenir ce patrimoine ouvert au public et éviter qu'il sombre dans l'oubli.

Cependant une attention particulière devra être portée, dès à présent, au devenir de ce site, la mission de conservation des collections assurée par l'ONF arrivant à échéance le 31 décembre 2020. La question de la pérennisation de l'accueil du public demeure...

Informations pratiques :

Ouverture à partir du 20 avril 2019 le 3^{ème} week-end de chaque mois jusqu'en Octobre et les jours fériés (soit 25 jours d'ouverture).

Journées de l'arbre avec visite guidée le week-end des 5 et 6 Octobre 2019 Entrée : 7 € tarif plein, 5 € tarif réduit

Horaires d'ouverture de 10h00 à 18h00 sans interruption

Entrée : tarifs 5 € tarif plein, 3 € tarif réduit—Gratuit pour les moins de 12 ans

Entrée avec visite guidée (organisée à 15h00) les jours d'ouverture : 10 € tarif plein, 6 € tarif réduit

Téléphone : 02.38.97.62.21 Mail : arboretum.desbarres@comcomcfg.fr

Site internet : www.arboretumdesbarres.fr

Service Petite Enfance

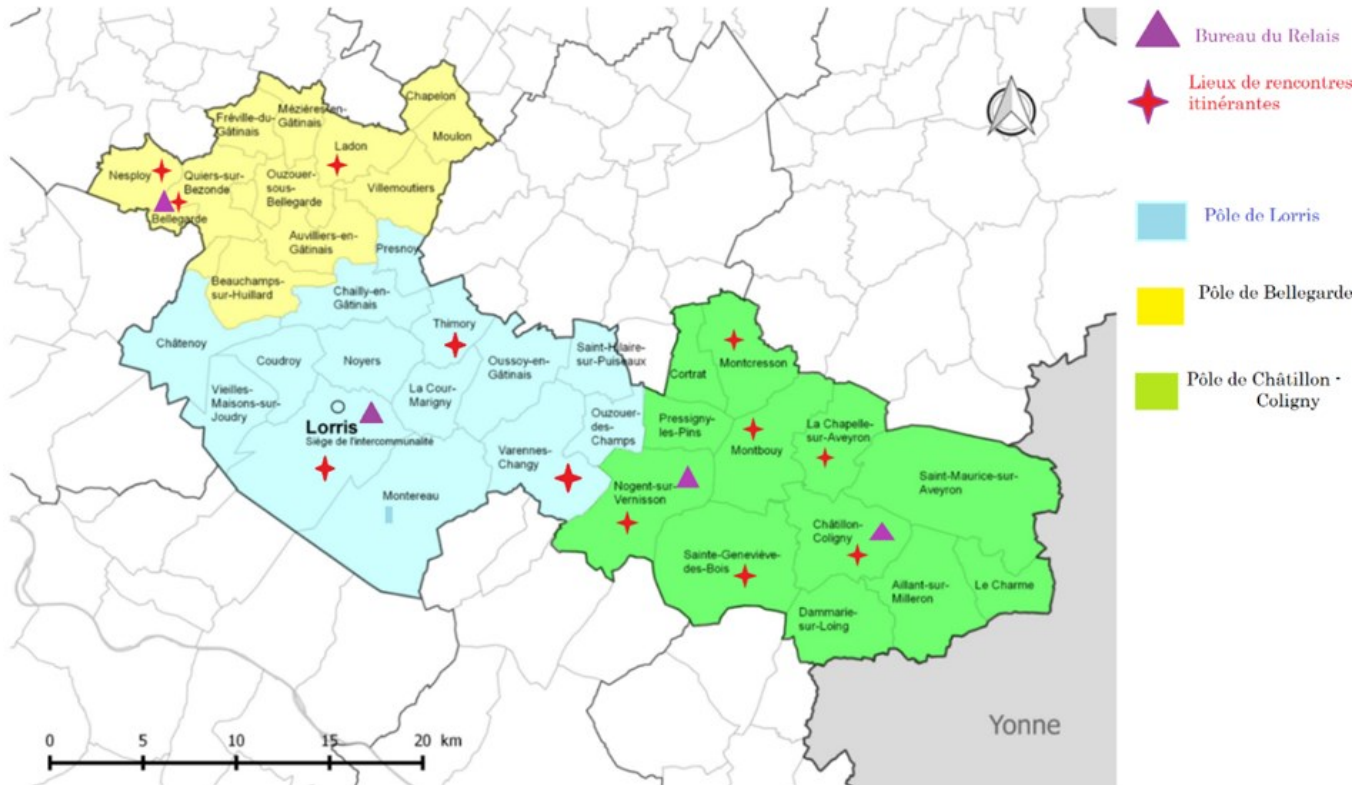
Les RAM : Relais Assistants Maternels

Qui est concerné par les RAM ?

- ◆ Les parents et futurs parents cherchant un mode de garde pour leur enfant. Ils peuvent également venir au RAM pour être accompagnés dans leur rôle de parent employeur d'un assistant maternel.
- ◆ Les assistants maternels et ceux qui souhaitent le devenir.

Où se trouvent les RAM ?

Chaque pôle a un RAM qui lui est rattaché. En cas d'absence d'une animatrice, il est possible de contacter une animatrice d'un autre RAM de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gatinais.



Qui travaille au RAM ?

Ce sont des animatrices qui organisent la vie de chaque RAM :

- Au pôle de Bellegarde, l'animatrice est Valérie GRAU avec 46 assistants maternels soit environ 180 places pour accueillir des enfants de moins de 3 ans.
- Au pôle de Châtillon-Coligny, l'animatrice est Marie-Claire VAN KEMPEN avec 72 assistants maternels soit environ 288 places pour accueillir des enfants de moins de 3 ans.
- Au pôle de Lorris, l'animatrice est Clémence HARRY avec 66 assistants maternels soit environ 226 places pour accueillir des enfants de moins de 3 ans.

Que font les RAM ?

Les animatrices des RAM mettent en relation les familles et les professionnels de la petite enfance. Elles les accompagnent tout au long de leur engagement contractuel, en leur répondant par mail, téléphone ou lors de rendez-vous individuels.

Les animatrices contribuent à la professionnalisation des assistants maternels, en les encourageant à partir en formation. Elles proposent également des groupes d'échanges dans le but de pouvoir partager leurs expériences afin d'améliorer leurs pratiques professionnelles.

Des ateliers d'éveil sont organisés en matinée, afin d'offrir un autre cadre que celui du domicile de l'assistant maternel, propice à l'apprentissage de l'enfant. Ces ateliers ont lieu de façon itinérante afin qu'un maximum d'assistants maternels puisse s'y rendre avec les enfants accueillis. Pour rappel c'est un **service gratuit** !



Comment contacter les RAM ?

Sur le site internet www.comcomcfg.fr, par mail, par téléphone ou bien en venant à la rencontre des animatrices.

Pôle Bellegarde : 4 avenue de la quiétude 45270 Bellegarde.
Tél : 02.38.90.48.21 / Mail : ram.bellegarde@comcomcfg.fr

Pôle Lorris : 146 rue des érables 45260 Lorris.
Tél : 02.38.92.64.11 ou 06.29.75.80.96 / Mail : ram.lorris@comcomcfg.fr

Pôle Châtillon-Coligny : 8 chemin de la messe 45230 Châtillon-Coligny
Tél : 02.38.93.44.27 ou 06.08.09.28.21 / Mail : ram.chatillon@comcomcfg.fr



Les bureaux des animatrices sont ouverts les après-midis pour vous recevoir avec ou sans rendez-vous et pour répondre à vos appels et mail.

Accueil Parents—Enfants

C'EST LA RENTREE AUSSI POUR L'ACCUEIL PARENTS – ENFANTS 0-3 ANS DE BELLEGARDE QUI A OUVERT SES PORTES - LE 4 SEPTEMBRE APRES UNE PAUSE ESTIVALE

L'accueil Parents—Enfants vous accueille le mercredi matin de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) au 4 Avenue de la Quiétude, 45270 BELLEGARDE. Les familles peuvent arriver et partir aux horaires qui leur conviennent dans le créneau proposé.



Pâte à sel, Cuisine, Motricité

- ⇒ C'est un lieu de rencontres entre parents, grands-parents, enfants (0-3 ans), animé par une professionnelle de la petite enfance présente à chaque séance.
- ⇒ C'est un lieu, ouvert à toutes les familles, gratuit, sans inscription préalable, anonyme, dans la confidentialité.
- ⇒ C'est un lieu d'écoute et d'échanges pour aborder les questions qui intéressent les parents.
- ⇒ C'est un espace de jeux pour les enfants accompagnés de leur parent, par le biais d'ateliers.

Renseignements : 02.38.92.64.08 - email : accueil.jeunesse@comcomcfg.fr

Site : www.comcomcfg.fr (Vous y trouverez le planning à partir des vacances d'automne)



Peinture, Sable magique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les ALSH du lorriçois du 26 au 30 août 2019

A Lorris, l'équipe d'animation composée de 4 animatrices et d'une directrice invite les 48 enfants à un retour progressif à la vie en collectivité, sans avoir de thème spécifique.

A Thimory, Sandrine et Patricia partent en vacances au camping (thème de la semaine) avec les 20 enfants accueillis. La réalisation de lunettes de soleil, de cabane, de caravane, leur permet de prolonger les vacances de façon imaginaire.

A Varennes-Changy, les vacances exotiques sont au programme pour les 26 enfants et les 3 adultes. Tous ces programmes sont proposés autour d'activités diverses et variées, estivales.



ALSH Lorris



Alsh Nogent-sur-Vernisson et Montcresson

ALSH de Nogent-sur-Vernisson et Montcresson du 26 au 30 août 2019

Pour la dernière semaine des vacances scolaires, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais avait ouvert les centres de loisirs de Nogent-sur-Vernisson et Montcresson. Le Moyen Âge était le thème choisi pour l'animation, avec un gros plan sur les blasons et les dragons.

Vendredi au château pour bien finir

À Montcresson, la directrice du Centre, Alexandra, et les deux animatrices, Pricille et Valéria, ont fait fabriquer par les 3-5 ans des costumes d'époque, un tableau médiéval et un château. Les 6-12 ans se sont chargés de concevoir des pantins médiévaux, une mini-catapulte et des costumes et accessoires des chevaliers.

La directrice de l'établissement de Nogent-sur-Vernisson, Jennifer, et les deux animateurs, Élodie et Rudy, ont proposé aux enfants de remonter dans le

temps, direction l'époque médiévale. Jeudi midi, les jeunes ont été regroupés à l'Espace des Étangs pour « ripailler » ensemble. Ils ont d'abord préparé le repas. Rillettes de thon, poulet rôti, purée, tomates provençales, brochettes de gruyère et raisin blanc ont garni les tables. L'après-midi a été consacrée à des jeux médiévaux.

Pour finir la semaine en beauté, les enfants ont visité le château de la Ferté-Saint-Aubin. Un atelier « petits chefs » était programmé pour les plus petits, dans les cuisines historiques du lieu. Les grands pouvaient, eux, s'essayer au « parcours des poisons », avec des énigmes à résoudre dans le parc.

Communication

La Commission Communication a travaillé et élaboré plusieurs projets tout au long de cette année.

Actualités du site

Le site Internet de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais se peaufine de mois en mois avec les actualités, les manifestations, les mises à jour, les réunions et les documents régulièrement mis à jour. Certains onglets sont enrichis grâce aux informations des différents services, comme par exemple dans l'onglet Territoire - Projet de PLUIH (données fournies par la responsable du PLUI, *Sandrine Letreueuf*).

Un nouveau service apparaîtra prochainement sur la page Accueil, le bouton **Démarches en Ligne** dans le cadre de la GRC (Gestion de la Relation Citoyen).

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.comcomcfg.fr

Communication au sein de la Collectivité

La Commission Communication intervient sur tous les supports de communication de la Communauté de Communes, à savoir la plaquette de la Programmation Culturelle, les différentes affiches et flyers des spectacles, un répertoire interne des services, une brochure et un flyer pour la réouverture de l'Arboretum des Barres, etc.

Elle a également contribué, en lien avec une société de communication, à la création d'une banderole et de supports pour la réouverture du site de l'Arboretum National des Barres. Prochainement des supports de communication vont être réalisés pour la Communauté de Communes afin de communiquer sur des événements à venir.

La Commission Communication poursuit également sa communication grâce à cet Intercom. Celui-ci sera le 4^{ème} rédigé, imprimé et expédié dans tous les foyers des 38 communes de la Communauté de Communes depuis sa création. Il nous permet de relater tous les événements et les actualités de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.



Aménagement intérieur et extérieur de l'Espace des Etangs

L'Espace des Étangs situé à Nogent-sur-Vernisson s'est vu doté d'un panneau extérieur de 4 m de long pour améliorer la visibilité de l'entrée du site. Grâce à cet indicateur, les usagers pourront accéder facilement aux spectacles. Le panneau de signalisation a été posé début Juillet.

Prochainement un autre panneau sera posé, cette fois-ci pour l'information des habitants, au verso duquel on trouvera l'affiche des prochains spectacles et au recto la liste de toutes les manifestations de l'année en cours, cela facilitera l'information des usagers sur les prochains spectacles.

Un aménagement intérieur a également été proposé, à savoir : une borne d'accueil installée fin septembre afin de faciliter l'accès à la billetterie, des écrans TV permettront d'annoncer les événements futurs et les rétrospectives des événements passés. Des aménagements floraux, ainsi que des banquettes et des tabourets devraient être installés courant octobre.



POUR NOUS CONTACTER !



Siège Administratif
02.38.92.31.11
accueil@comcomcfg.fr
155 Rue des Erables
45260 LORRIS
<https://www.comcomcfg.fr>



Pôle de Lorris



Pôle de Bellegarde

Pôle de Bellegarde : 02.38.90.47.54
accueil.bellegarde@comcomcfg.fr
4 Avenue de la Quiétude
45270 BELLEGARDE



Pôle de Châtillon-Coligny

Pôle de Châtillon-Coligny : 02.38.92.13.74
accueil.chatillon@comcomcfg.fr
8 Chemin de la Messe
45230 CHATILLON-COLIGNY

Rédaction du Journal d'information l'Intercom'
N°4—2019 - Commission Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février—Président

Photographies réalisées par : La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Tirage à 14 000 exemplaires

Date de parution : Octobre 2019

N° ISSN 2556-7071

Impression du bulletin : Sarl I.D.B.
45270 Quiers-sur-Bézone—Tél. : 02.38.90.20.77